

GR. LES DETERMINANTS *deuxième partie : les déterminants possessifs et démonstratifs*

2. Les déterminants possessifs

Les déterminants possessifs indiquent à qui appartient la chose ou la personne dont on parle.

possesseur	1 pers. sing.	2 pers. sing.	3 pers. sing.	1 pers. pl.	2 pers. pl.	3 pers. pl.
singulier masculin	mon	ton	son	notre	votre	leur
singulier féminin	ma	ta	sa			
pluriel	mes	tes	ses	nos	vos	leurs

ATTENTION : [**leur**] placé devant un verbe n'est pas un déterminant possessif !

3. Les déterminants démonstratifs

Le déterminant démonstratif annonce le nom, comme si on montrait du doigt l'objet ou l'être qu'il désigne. *Je veux **ce** livre.*

singulier masculin	ce (cet)
singulier féminin	cette
pluriel	ces

ATTENTION

Devant une voyelle ou un h muet, ce devient cet (cet enfant, cet homme...)